

Conférence intergouvernementale (1889 / 1890 ; Bruxelles)



Création : 18-11-**1889**

Fin d'activité : 02-07-**1890**

Note : Traité international signé à Bruxelles le 2 juillet 1890 visant à "mettre un terme aux crimes et aux dévastations qu'engendre la traite des esclaves africains, afin de protéger efficacement les populations aborigènes de l'Afrique et d'assurer à ce vaste continent les bienfaits de la paix et de la civilisation" (introduction du traité)

Autre forme du nom : Convention de Bruxelles (1890)

Conférence intergouvernementale (1889 / 1890 ; Bruxelles) : œuvres (2 ressources dans data.bnf.fr)

Œuvres textuelles (2)

Actes
(1890)



La Traite des esclaves en Afrique



Voir aussi (2 ressources dans data.bnf.fr)

À la BnF (1)

Notice correspondante dans Catalogue général

Sur le Web (1)

Notice correspondante dans VIAF